



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-90893>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-90893**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-42271

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Ccas de Toulon

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 26830066200015

**Ville** : Toulon

**Code postal** : 83051

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 83

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Travaux de maçonnerie pour le Centre Communal d'Action Sociale

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45262522

**Type de marché** : Travaux

**Critères d'attribution** : La qualité de l'offre : 30% Le nombre d'heures d'insertion et justifications par volume de 3 000 euro(s) Ht par Bdc : 10% Les actions menées en matière de transmission du savoir par l'apprentissage : 10% Le prix ( montant du Bpu Denc +Devis 1 et 2) : 50%

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots** :

Nombre d'offres reçues : 1 Date d'attribution : 02/07/24 Marché n° : 2024013 Entreprise Casini, 1640 Rte Des 3 Pins, 83320 Carqueiranne Montant Ht de 30 000,00 à 150 000,00 Euros Sous-traitance : non.

Renseignements complémentaires : Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé contractuel après la signature du contrat dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat - Recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de l'acte attaqué (art. R421-1) - Recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses dans un délai de deux mois à compter de la publicité annonçant la conclusion du contrat. Le marché a été signé le 28 juin 2024 Références des autres publications : Boamp avis 24-42271

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/08/2024